

En
cousses



Le Snob glisse jusqu'à Melbourne

Ces temps derniers, à part quelques apparitions éclair aux 20 ans du Moulin du Roc ou en compagnie de la Chaloupe, le Snob se fait plutôt rare en ses terres niortaises. C'est que le Service de nettoyage des oreilles bouchées, soutenu par la Ville, travaille depuis plus d'un an à une toute nouvelle création, *Glissendo*. Qui sera présentée, excusez du peu, à Melbourne, en Australie, lors de l'ouverture des championnats du monde de natation, fin mars. Ce spectacle original est né de la rencontre entre la fanfare niortaise et l'artiste Ulik. Le "performer" allemand, véritable Geo Trouvetout à ses heures, a conçu une machinerie étonnante, invisible pour le public, issue de la technologie de pointe de l'aéronautique. Qui permet aux musiciens de glisser parmi la foule, comme suspendus en apesanteur, dans des déplacements tour à tour ultrarapides ou oscillants, leurs silhouettes noires virevoltant dans un ballet irréel émaillé d'effets pyrotechniques. Une magie visuelle mais avant tout musicale qui déroule ses notes hétéroclites sur des airs très connus allant de Philip Glass à Led Zeppelin en passant par Erik Satie ou Frank Zappa. Ce spectacle, coproduit par l'Avant-Scène à Cognac, devrait être présenté dans la région au printemps.

TOUT SAVOIR SUR...

L'architecte des Bâtiments de France

A l'invitation de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, l'architecte des Bâtiments de France viendra en personne présenter son métier, le 21 février à l'Hôtel municipal de la vie associative. Daniel Rennou éclairera plus précisément ses missions de chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine. Chargé notamment de l'entretien des Monuments historiques, ce fonctionnaire d'État

donne également son avis sur les dossiers de restauration du petit patrimoine et sur tous les projets situés dans le périmètre de protection desdits monuments. Mais il veille aussi à la maîtrise de l'urbanisation, ou encore à la qualité de l'habitat dans sa diversité. ■

Le 21 fév. à 18h à l'Hôtel municipal de la vie associative.
Rens. : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, tél. 05 49 09 58 76. Entrée libre.

COMMUNIQUÉ

Préparer sa retraite

Les salariés du secteur privé de notre région peuvent préparer leur retraite dès l'âge de 54 ans sur le site internet www.cramcentre-ouest.fr et simuler le montant qu'ils pourront recevoir. La Caisse régionale d'assurance maladie du Centre-Ouest propose en effet toute une gamme de services en ligne, personnalisés et gratuits. Ces services sont sécurisés et ne sont accessibles qu'après avoir reçu un code confidentiel qui permet de visualiser son relevé de carrière, de

simuler sa retraite, de demander dès 54 ans la régularisation de sa carrière et de déterminer la meilleure date de départ selon le nombre de trimestres cotisés. Ce site internet permet également d'effectuer toutes les démarches en ligne pour demander sa retraite et de connaître la situation de son dossier. Enfin, pour les personnes déjà en retraite, le site de la Cramco fait état des trois derniers paiements et du montant que vous devez déclarer aux impôts. ■



Les futures maisons, rue de la Normandie, posséderont une vêtue bois, gage d'une isolation très efficace, et seront de couleurs différentes.

Bruno Denbord

Des maisons très nature

Du bois, des panneaux solaires, des plans astucieux... Les sept logements sociaux en cours de construction rue de la Normandie sont une première à Niort. La municipalité a voulu ce programme qui mêle écologie et vision sociale.

La rue de la Normandie, près de la rue de la Burgonce, devrait voir fleurir, à l'automne 2007, sept nouveaux logements sociaux, avec des surfaces habitables comprises entre 70 et 80 m². Rien d'étonnant dans une ville qui compte près de 23% d'habitat social. La nouveauté tient plutôt à la conception des logements. Répondant à un appel d'offres de la Région, la Société d'économie mixte immobilière et économique (Sémie), qui gère et

construit des logements sociaux pour la Ville, a dû en effet se plier au cahier des charges rigoureux du programme "1 000 maisons en bois économes en énergie" en Poitou-Charentes. Le Conseil régional souhaitait ainsi favoriser un habitat moins gourmand en ressources énergétiques. Sélectionnée fin 2005, la Sémie s'est aussitôt lancée dans l'aventure.

Une approche bioclimatique

A chaque étape de la construction, Lucien Guignabel, directeur technique de la Sémie et Laurent Chrétien, architecte, ont favorisé les approches nouvelles. "Nous avons veillé à l'orientation bioclimatique des maisons", explique Lucien Guignabel. Les pièces de vie se trouveront côté sud, afin de capter le soleil. Nous y avons adjoint des pergolas ou des vérandas avec du double vitrage. De même, en extérieur, nous planterons des arbres qui donneront de l'ombre en plein été". Pour limiter la déperdition de chaleur en hiver, aucune ouverture ne sera réalisée

à l'ouest. Et côté nord, les garages joueront le rôle de "pièces-tampons" isolant les pièces à vivre.

Le bois sera omniprésent dans ces futurs logements. En extérieur d'abord car "c'est un excellent isolant", insiste Lucien Guignabel. Nous avons sélectionné du pin du Nord car il résiste bien au froid." Ensuite, dans les murs eux-mêmes. "L'ossature bois va renforcer l'isolation de façon très importante", poursuit le directeur technique de la Sémie. Pour donner une idée, aujourd'hui, une maison de facture classique, bien isolée, est classée entre C et D selon la réglementation thermique. Nos maisons atteindront le A." Parquets en hêtre ou en châtaignier, pergolas et abris de jardin en pin compléteront le dispositif de ces "maisons en bois" qui seront de couleur qui plus est.

Des énergies renouvelables

Les techniciens de la Sémie ont doté les futurs logements de chauffe-eau solaires reliés à des panneaux extérieurs posés plein sud. "Nous avons opté également pour des chaudières gaz à condensation. Elles sont plus coûteuses à l'achat mais leur performances sont supérieures de 30% aux chaudières traditionnelles." Dans le même esprit, des VMC

Un financement croisé indispensable

La Région, à l'origine du projet, a mis 58 000 euros sur la table (environ 5% du total). L'État et la Sémie ont pour leur part apporté chacun 81 000 euros (soit 8%). Quant à la Ville, elle a très largement contribué à ce programme en mettant dans le pot commun près de 185 000 euros (17%). Le reste a été financé par diverses aides et prêts. "Construire des logements de ce type revient entre 8 et 10% plus cher, reconnaît Lucien Guignabel. Mais, grâce à ces financements croisés, c'est une opération blanche pour la Sémie."



Pour Lucien Guignabel, directeur technique de la Sémie, "les gains d'isolation seront supérieurs de 30%".

Bruno Denbord

hygroréglables ont été installées. Moins gourmandes que les VMC classiques, elles ne se déclenchent qu'en cas d'humidité trop importante. Au total, ces innovations vont alléger considérablement la facture énergétique des futurs locataires, qui sont sur les listes d'attente de la Sémie. "L'économie s'établira entre 300 et 400 euros par an, estime Lucien Guignabel. C'est-à-dire l'équivalent d'un loyer mensuel hors charges !" ■

Stéphane Mauran



DR PLACE DE LA BRÈCHE

Moins 8 mètres sous la terre

En ce début d'année 2007, le chantier situé sur le haut de la place de la Brèche a connu un moment décisif voire... historique ! Les travaux de creusement du grand trou qui va accueillir le futur multiplexe cinéma sont en effet arrivés à leur terme mi-janvier et les engins avaient enfin atteint les - 8 mètres de profondeur comme prévu. Pas moins de 5 pelleteuses et 2 bulldozers s'étaient succédé depuis septembre pour creuser notre roche calcaire et évacuer 60 000 mètres cubes. Une mission accomplie par l'entreprise Semen-TP, de Nantes,

habituée aux chantiers de cette envergure, sans difficultés majeures ni retard sur les délais prévus. Les parois berlinoises, de 25 centimètres d'épaisseur de béton armé, étaient projetées dans la foulée avant que ne soit installée le 5 janvier la gigantesque grue de près de 50 mètres qui domine aujourd'hui le chantier. Depuis la fin janvier, place aux maçons de l'entreprise Legrand, de Celles-sur-Belle, qui réalisent désormais la grande coque où seront aménagées les 12 salles du cinéma. Objectif du groupe CGR : ouvrir en décembre prochain. ■

SUR VOTRE AGENDA

Voici les prochaines séances des Conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public :

- Clou-Bouchet, le 7 fév. à 20h30 à la maison de quartier.
- Centre-ville, le 8 fév. à 18h30 à l'Hôtel de Ville.
- Saint-Florent, le 13 fév. à 20h30 à la maison de quartier.
- Goise-Champclairot-Champommier, le 14 fév. à 20h30 à la maison de quartier de Goise.
- Sainte-Pezenne, le 15 fév. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Souché, le 20 fév. à 20h30 à la maison de quartier.

Le saviez-vous ?

Picto-charentais and Co

Vous êtes "exilé(e)" à Paris pour vos études ou votre travail et vous vous sentez un peu isolé(e) dans la capitale ? L'association Poitou-Charentes et compagnie (PCC) vous invite à rejoindre ses bancs. Fondée en 2001 par quelques amis qui se trouvaient alors dans la même situation, PCC se veut un lieu de rencontre privilégié pour tous les 18-35 ans originaires du Poitou-Charentes ou attachés à la région. Avec plus de 200 adhérents aujourd'hui, l'association organise des rencontres mensuelles conviviales, des sorties culturelles ou sportives mais propose aussi des services pratiques comme le co-voiturage. L'association compte un pôle entreprises qui lui permet de promouvoir les produits régionaux et de se faire le relais d'offres d'emploi. PCC propose à tous ses membres un véritable réseau de relations et d'entraide... alors faites-le savoir ! ■

Contact : Anthony Frémondière au 06 07 82 20 19 ou Grégoire Ducret au 06 21 38 91 97. Site : <http://www.poitou-charentes-et-cie.org>

Tous égaux sur les greens

Opérationnelle depuis quatre mois, l'école Handigolf, à Romagné, compte à ce jour une quinzaine de pratiquants. Elle se prépare à accueillir des scolaires et des patients du Grand Feu.

Le golf n'est pas un sport réservé aux valides. Une personne handicapée, quel que soit ce handicap, peut parfaitement devenir championne des greens. Alain Bernard, qui s'entraîne depuis trois ans au golf municipal de Romagné, en est la preuve (*lire Vivre à Niort n°156*). Tétraplégique à 20 ans, à la suite d'un accident de voiture, il est aujourd'hui un golfeur amateur de niveau international. En 2006, il s'est octroyé la 10^e place aux championnats du monde, en Afrique du Sud. Fort de son parcours personnel et de l'expérience acquise au sein de la ligue Pays de Loire, où il vivait auparavant, Alain Bernard a eu envie de lancer à Niort une école spécialisée pour ouvrir le golf aux personnes handicapées. "J'ai tout de suite senti une volonté municipale d'aller dans ce sens", explique celui qui est aussi vice-président de l'association nationale Handigolf. Le 10 juin 2006, à la suite d'une journée d'initiation réunissant golfeurs valides, champions handigolf et personnes handicapées, l'école Handigolf voyait officiellement le jour à Romagné. "Elle est même

référente au niveau de la ligue Poitou-Charentes", ajoute Alain Bernard.

Une préparation à la compétition

Les premiers cours, assurés par Olivier Gaudin, "pro" du golf de Niort, ont débuté en octobre. Actuellement, l'école compte une quinzaine d'élèves, des jeunes principalement et quelques adultes. Certains sont en fauteuil. D'autres ont été victimes d'un traumatisme crânien. "On peut jouer au golf avec tous types de handicap. Ce sport ne nécessite aucune adaptation. Nous avons, par ailleurs, fait l'acquisition d'une voiturette et d'un buggy pour les personnes en fauteuil et nous aurons bientôt notre propre matériel", remarque Alain Bernard, entouré dans cette mission par une équipe motivée et des partenaires⁽¹⁾. Des séances d'initiation découverte sont ainsi proposées le vendredi après-midi. Les cours proprement dits ont lieu le dimanche après-midi et ont pour but, à terme, de préparer à la compétition. Des stages complè-



"On peut jouer au golf avec tous types de handicap" explique Alain Bernard, à l'origine de Handigolf.

tent la formation. Et si quelques enfants suivent déjà les cours de l'école dans le cadre des heures d'éducation physique, cette année, un projet va consister à y amener les scolaires, de jeunes handicapés, avec l'ensemble de leur classe. Alain Bernard croit dur comme fer à l'insertion par le sport des handicapés. Il croit aussi très fort aux vertus rééducatives du golf. D'où cette convention qui va être signée en ce début d'année avec le centre de rééducation fonctionnelle du Grand Feu. "Concrètement, une équipe de six personnes, accompagnées par le kiné, viendra au golf

début mars. Il ne s'agira pas d'apprendre à jouer, mais de voir comment, avec les gestes du golf, on peut faire de la rééducation." Une manière aussi de donner goût à ce sport et pourquoi pas d'en faire des passionnés des greens. ■

Marie-Catherine Comère

⁽¹⁾ Ville de Niort, ligue Poitou-Charentes de golf et sa commission Handigolf, Macif-Maif, Caisse d'épargne, Callaway, Autonomie santé.

Contact : école Handigolf, golf de Romagné, Nadia Philippot, tél. 05 49 09 01 41. E-mail : golfniort@free.fr

NOTEZ-LE

Le conciliateur de justice

Vous êtes en conflit avec votre voisin parce qu'il a planté sa haie sur votre terrain, vous êtes confronté à une malfaçon dans l'installation faite par votre plombier et il ne veut rien savoir...? Vous pouvez saisir gratuitement le conciliateur de justice, compétent en matière de conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises et avec les

artisans. Mais qui n'a pas de prérogatives dans les domaines du droit du travail, des affaires familiales et des litiges avec l'administration. Son rôle : aider les parties à trouver un terrain d'entente et une solution amiable. Il n'est ni juge ni arbitre mais invite les personnes à se réunir pour parvenir à une conciliation. Le conciliateur exerce ses fonctions

sous serment, en toute neutralité d'opinion sur les litiges. Il est nommé par le premier président de la Cour d'appel de Poitiers. A Niort, vous pouvez le saisir directement par une visite à sa permanence, tous les jeudis matin à la mairie de quartier du Clou-Bouchet, par courrier ou bien par téléphone. La procédure est simple et aboutit à un constat

d'accord si les parties s'entendent. Dans le cas contraire, la mission du conciliateur s'arrête là. ■

Permanences de Serge Desplebin, conciliateur de justice, tous les jeudis de 10h à 12h, à la mairie de quartier rue Jules-Siegfried. Tél. 05 49 04 01 06.

EAU POTABLE

La régie municipale devient syndicat



Bruno Denbord

L'usine des eaux du Vivier est désormais gérée par le Syndicat intercommunal et dessert 70 000 habitants.



Les anciennes usines Marot actuellement en travaux.

Bruno Denbord

Depuis le 1^{er} janvier, la Régie municipale de l'eau est devenue le "Syndicat intercommunal des eaux du Vivier" en se regroupant avec les communes de Bessines, Coulon et Magné.

Vous allez le remarquer : l'en-tête de votre facture d'eau va changer cette année. L'eau potable qui était jusqu'ici distribuée par la régie municipale de Niort l'est désormais par le Syndicat des eaux du Vivier. Un SIVU⁽¹⁾ comme il en existe un peu partout en France depuis que les communes ont pris l'habitude de se regrouper pour exercer certains services. L'eau reste donc une prérogative de service public puisqu'il s'agit d'un établissement public stricto sensu.

Ce syndicat existait déjà, d'ailleurs, pour la gestion de l'eau à Magné, Coulon et Bessines. Des communes à qui la Ville de Niort était amenée à vendre de l'eau, d'où la nécessité de se regrouper dans un syndicat unique. D'autant que le SIEDS, de son côté, a été conduit, comme vous le savez peut-être, à se recentrer sur la distribution de l'électricité et a abandonné le secteur de l'eau. La préfecture souhaitait donc

une réorganisation à la faveur de cette nouvelle donne et qu'il n'y ait plus qu'un seul gestionnaire.

Désormais, tous les usagers de Niort, de Coulon, de Magné et de Bessines dépendent du Syndicat des eaux du Vivier. Soit environ 70 000 habitants au total. Mais l'adresse et le téléphone restent inchangés pour les usagers niortais puisque le lieu d'accueil du public reste toujours l'Hôtel administratif communal, à côté de l'Hôtel de Ville. Ce regroupement correspond à une logique juridique mais aussi financière puisque nos petites communes voisines avaient

participé à hauteur de 17 % au financement de notre usine des eaux du Vivier. Cette mutualisation des moyens nous garantit la qualité du service public et nous permet d'avoir des investissements ou des décisions à la hauteur de l'enjeu. On le sait depuis la crise de l'eau que nous avons vécue avec les années de sécheresse passées, le bien peut se faire rare et la ressource fragile. D'où l'absolue nécessité de la gérer, de la traiter et de la distribuer au mieux.

Il y a donc dorénavant une seule unité de production et de distribution, ce qui renforce en outre la stratégie de sécu-

risation de la ressource : en d'autres termes, le syndicat du Vivier est plus fort désormais pour mieux contrôler et protéger notre eau. Soit pour faire face à une pollution accidentelle, soit pour se prémunir d'une sécheresse à venir... Ainsi l'interconnexion qui a été réalisée en ce début d'année avec le barrage de la Touche-Poupard nous préserve-t-elle en cas de crise.

Le nouveau syndicat va poursuivre la campagne de travaux entreprise par la Ville de Niort pour rénover largement notre réseau et changer tous les branchements en plomb... un lourd investissement. C'est également lui qui va être le maître d'ouvrage du chantier des anciennes usines Marot. En effet, les anciennes usines, rachetées par la Ville, sont actuellement en cours de "déconstruction" (selon de strictes normes environnementales) pour permettre le réaménagement en site d'exploitation. Situées à côté de l'usine des eaux et de la source du Vivier, ces anciens bâtiments vont être transformés en locaux industriels d'exploitation. Inaccessibles au public, ils seront rénovés dans l'esprit architectural du lieu et en accord avec l'architecte des Bâtiments de France, bien qu'ils ne soient pas classés... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

⁽¹⁾ Syndicat intercommunal à vocation unique.

Contacts : Syndicat des eaux du Vivier (SEV), tél. usagers 05 49 78 74 74. Interventions urgentes en journée tél. 05 49 78 73 34. Interventions urgentes le soir ou la nuit : service d'astreinte de la Ville de Niort, tél. 05 49 78 79 80.

Hausse de la redevance de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne, dont nous dépendons à Niort, augmente la redevance pollution. Une hausse de 40 % de cette redevance, répercutée sur le tout nouveau Syndicat des eaux du Vivier, comme sur tous les distributeurs d'eau de notre grande région, et qui a déclenché les vives

protestations de l'Association des Maires de France. Cette hausse devrait représenter environ 15 centimes d'euros par mètre cube et sera donc entièrement reversée à l'Agence de l'eau qui l'utilise pour financer un fond spécial de solidarité en matière de lutte contre les pollutions.

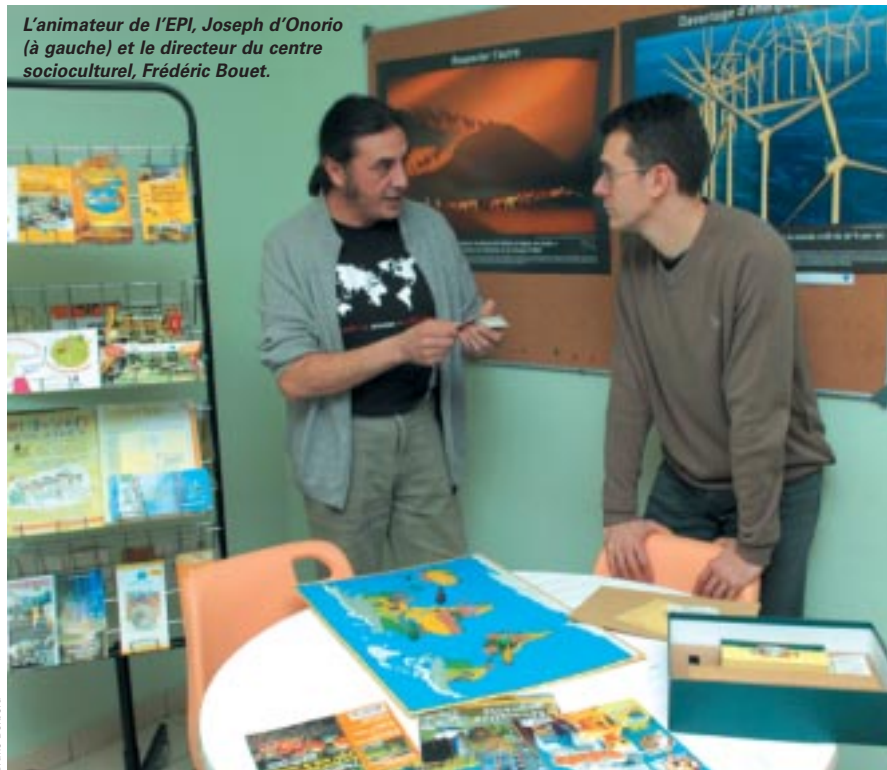
Savez-vous planter les choux ?

Ce mois-ci, est inauguré à Goise un "Environnement point info". Un centre de ressource qui bénéficie, c'est l'originalité, d'un jardin pédagogique. Pour apprendre à planter ses choux et... mille autres choses encore.

Savez-vous qu'on peut fabriquer une flûte avec une carotte ? Et qu'on peut chasser les taupes de son jardin sans empoisonner son environnement ni sortir la carabine ? Connaissez-vous tous les bons tuyaux pour équiper votre maison de façon écolo ? Voici quelques exemples de ce que l'on peut dénicher au tout nouvel "Environnement point info" (EPI) ouvert à la Maison de quartier de Goise et inauguré le 17 février après-midi. Un vrai centre de documentation sur la nature mais aussi tout ce qu'on appelle désor-

mais le "développement durable". L'animateur des lieux, Joseph d'Onorio, est tombé dans la marmite de l'environnement depuis bien longtemps. D'autant qu'il avait déjà été à l'origine du premier EPI il y a plus de dix ans à la Maison de quartier de Saint-Florent. "A la faveur de notre réorganisation entre les deux structures de quartier de Saint-Florent et de Goise, nous nous sommes dit qu'il valait mieux s'installer ici, explique le directeur du centre, Frédéric Bouet. Car nous pouvons bénéficier d'un jardin pédagogique pour animer des ateliers en complément de l'EPI." En effet, Goise jouit d'un grand terrain autour de la Maison de quartier où un jardin a été clos tout exprès par le Conseil de quartier. "Nous avons déjà fait quelques animations avec des enfants l'an passé, rappelle Joseph d'Onorio. Mais le jardin n'est pas destiné qu'aux enfants car nous avons aussi ouvert un atelier pour les adultes⁽¹⁾." Alors entre les animations à l'intérieur pendant l'hiver et les exercices pratiques aux beaux jours, le projet a pris corps. D'autant que s'ajoutent

L'animateur de l'EPI, Joseph d'Onorio (à gauche) et le directeur du centre socioculturel, Frédéric Bouet.



Bruno Darbord

des soirées à thème qui ont été lancées en novembre⁽²⁾. Des soirées qui ont été suivies par un public originaire de tous les horizons. "Ce n'est pas une structure réservée à notre quartier, souligne Frédéric Bouet. Tout le monde peut venir à l'EPI !"

Pas de catastrophisme

Pour l'inauguration, le 17 février, Joseph d'Onorio a imaginé donner un aperçu de ce qu'il veut faire à l'EPI : "Pas question de faire ici du prosélytisme et dire aux gens ce qu'il faut penser... Je ne veux pas non plus verser dans le catastrophisme car c'est un piège où tombent souvent les médias. Ici, les visiteurs peuvent trouver des journaux et des livres spécialisés, des dépliants, des jeux

et tout le réseau auquel je peux les connecter car il y a de nombreuses associations." Entre une magnifique petite expo de Yann Artus-Bertrand, un livre de jardinage, un jeu de société sur les ressources de la planète, Joseph trouvera aussi le temps de nous servir un petit jus de pomme ou de carottes ! "Pour notre programme en 2007, je reste ouvert à toutes les propositions : ce lieu et son jardin seront ce que les gens voudront en faire. Je peux aussi intervenir dans les écoles et préparer des soirées à thème selon les demandes... Ou même organiser des sorties..." ■

Véronique Bonnet-Leclerc

⁽¹⁾ Atelier adultes les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois de 9h30 à 11h30. Atelier jeunes ados les mercredis de 15h30 à 16h45.

⁽²⁾ Prochaine date le 30 mars : soirée ludique environnement.

Environnement point info, à la Maison de quartier de Goise, tél. 05 49 08 14 36. Inauguration samedi 17 fév. de 15h à 18h.

Un jardin-environnement

Le jardin pédagogique de Goise n'est pour l'instant qu'un vaste enclos de 100 mètres carrés, isolé dans la prairie qui jouxte la Maison de quartier de Goise. Mais il a déjà été l'an passé le théâtre de bien des découvertes. Les enfants accueillis par Joseph, l'animateur, avaient pu s'initier au "jardin en carré" construit tout spécialement. "C'est un jardin aménagé dans un vaste carré de quatre planches, au milieu duquel on fait un quadrillage de planchettes. Dans chaque petit carré, on sème des plantes complémentaires et on peut ainsi suivre un thème : le jardin des oiseaux, le jardin musical..." Ludique, le jardin en carré permet aussi de vérifier le miracle de la nature et la complémentarité des plantes entre elles et des insectes. Et de changer à chaque saison les plantations pour ne pas appauvrir la terre...



L'été dernier, les enfants de Goise dans le jardin.